

MINISTERE DE L'INDUSTRIE
ET DU COMMERCE

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But- Une Foi

DIRECTION NATIONALE DU COMMERCE
ET DE LA CONCURRENCE

Projet Appui à l'Intégration du Commerce

RAPPORTS ANNUELS DE PROJET 2007

- Appui à l'amélioration de la qualité des mangues- MLI 10 Atlas 00045216-
- Appui à l'intégration du commerce : Unité de Mise en Œuvre du Cadre Intégré- MLI 10 Atlas 00045219-



Présenté par : Mohamed Sidibé,
Coordonnateur National
Projet Appui à l'Intégration du Commerce
(Unité de Mise en Œuvre du Cadre Intégré)

Janvier 2007

Projet : MLI 10 00045216- Appui à la commercialisation des mangues

Période couverte : Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Performance du projet – Contribution aux résultats stratégiques du SRF

EFFETS	PROGRES VERS L'EFFET	PRODUITS ANNUELS	PROGRES VERS LES PRODUITS	RAISONS SI LES PROGRES SONT EN DECA DES CIBLES	PROGRES DES STRATEGIES DE PARTENARIAT	RECOMMANDATIONS ET ACTIONS PROPOSEES
Effet 1 SRF : -Appropriation effective par le gouvernement de la mobilisation et de la gestion des ressources externes	-Le projet est une extension du projet Appui à l'amélioration des mangues intégrant des nouvelles composantes. Le projet est réalisé par l'Unité chargée de la mise en œuvre du Cadre Intégré créée par le ministère de l'industrie et du commerce, en collaboration avec le PNUD. L'Unité					- Les dispositions doivent être prises en vue de respecter le délai de réalisation des opérations de traitement qui sont liées à l'état végétatif des vergers. -L'assistance de l'OPV au projet est fort appréciée. -Le second traitement effectuée en juin a permis aux

<p>Effets projets : -Mise en œuvre :</p> <p>-Réduction de la pauvreté</p>	<p>fonctionne selon la procédure d'exécution nationale (NEX).</p> <p>1- Accroissement du volume des exportations : Le volume des exportations de mangues est passé de 2.915 t en 2005, à 4521 tonnes en 2006 et à 8517 tonnes en 2007, soit 292,178 % d'augmentation pour la période.</p>	<p>1.1-Identifier 4.000 ha de vergers à fort potentiel de variétés de mangues exportables.</p> <p>1.2-Recruter les sociétés de traitement.</p> <p>1.3-Traiter 4.000 ha de vergers (840 vergers) Zones : Bamako et environs (500 ha), Sikasso(500 ha), Kadiolo (500 ha), Bougouni(500 ha), Yanfolila (500 ha).</p> <p>1.4-Sensibiliser les producteurs aux Bonnes Pratiques Agricoles (BPA).</p>	<p>1.1.1- 4.000 ha ont été identifiés</p> <p>1.2.1- Appel d'offres organisé 05 sociétés sont recrutées.</p> <p>1.3..1- 4.000 ha sont traités par deux fois (février-mars et juin)</p>	<p>-Identification des vergers par l'Assemblée Régionale de Sikasso, les organisations professionnelles de producteurs de mangues.</p> <p>-Participation du ministère de l'industrie et du commerce, de l'OPV au comité d'évaluation des offres.</p> <p>- Intérêt croissant du secteur privé (PME) à s'associer au développement du secteur fruits et légumes.</p> <p>-Implication du ministère de l'agriculture, de l'Assemblée Régionale de</p>	<p>exportateurs de continuer la campagne jusqu'en fin juillet avec des mangues saines alors que les concurrents de la sous région (RCI et Burkina) ont dû arrêter les exportations en mai à cause de la prolifération des mouches de fruits. Ce traitement a été réalisé grâce à une avance exceptionnelle du PNUD de 167.500.000 FCFA.</p> <p>-Les ressources du Guichet II étant épuisées, il est nécessaire, avant la disponibilité du fonds multilatéral du Cadre Intégré renforcé de doter le projet de l'intégralité des ressources du BSI 2008, soit 450.000.000 FCFA dès le 1^{er} trimestre 2008 en vue de réaliser les activités</p>
---	---	---	---	---	--

	<p>-Augmentation du revenu des producteurs.</p>	<p>1.5-Suivi du traitement.</p> <p>1.6-Sensibiliser les exportateurs au respect du cahier des charges à l'exportation</p> <p>1.7-Accompagner des exportateurs à</p>	<p>1.4.1- 95 % des vergers sont défrichés et les arbres élagués</p> <p>1.4.2-Des missions d'information et de sensibilisation sur les risques d'utilisation des pesticides ont été effectuées par le Programme Africain relatif aux Stocks de Pesticides Obsolètes dans toutes les zones d'intervention (Rapport disponible)</p> <p>1.5.1-Des missions de suivi ont été effectuées par l'Office de Protection des Végétaux (OPV) (Rapports disponibles)</p> <p>1.6.1- Un sketch se référant à l'Arrêté interministériel n° 06- 287 /MIC –MEF – MA – MET du 14 février et la qualité des mangues à l'exportation a été diffusé à la télévision</p>		<p>Sikasso, de l'Union des Coopératives de Bougouni et de l'Union des Coopératives de Planteurs de Yanfolila,</p> <p>-Des réunions mensuelles ont été organisées avec les PTF et d'autres projets impliqués dans le développement de la filière en vue d'une synergie des actions. Le programme commun –synergie est disponible</p> <p>-Le projet continue à bénéficier de l'appui conseil de l'OPV. L'accompagnement du projet est inscrit dans le programme d'activités de l'OPV.</p>	<p>préparatoires de la campagne 2008. Par ailleurs, il est vivement souhaité que le Ministère de l'Agriculture œuvre pour l'homologation des produits phytosanitaires utilisables sur les fruits et légumes par le comité compétent placé sous la tutelle du CILS. Pour maintenir la dynamique naissante des exportations de mangues, le projet doit mieux s'impliquer dans la promotion commerciale par un appui à la participation des exportateurs aux manifestations commerciales internationales, la recherche de marché, le commerce équitable, les mangues transformées, séchées dont les principales actrices sont les femmes rurales ;</p>
--	---	---	---	--	---	---

		<p>la certification EurepGap (GlobalGap)</p> <p>1.8-Former des OPA à la gestion de coopérative</p> <p>1.9-sensibiliser les producteurs sur la traçabilité</p> <p>1.10-Inventaire exhaustif des vergers</p> <p>1.11-Codifier des vergers</p>	<p>nationale.</p> <p>1.7.1- L'accompagnement à la certification de 05 exportateurs est en cours. Le test de certification GLOBALGAP devrait se faire en 2008.</p> <p>-Non réalisée</p> <p>1.9.1-L'activité est menée dans le cadre de la certification. La codification effectuée dans ce cadre servira de base à la</p>	-Faute de ressources	<p>conformément au document de projet, la création des unités de séchage de mangues doit être une des principales activités du projet en 2008.</p> <p>-Les activités menées en vue de la certification préparent à la mise en place du système de traçabilité. A cet effet, il est souhaitable d'élargir la prestation de BIOSCOPE à la mise en place de ce système qui requiert la couverture de tous les vergers de la zone d'intervention. Cela permettra de connaître entre autres, la composition variétale des vergers et savoir ainsi le potentiel réel en mangues exportables.</p> <p>-Prise en compte des recommandations de l'OPV et réalisation des activités de</p>
--	--	---	--	----------------------	---

		<p>1.12- Sélectionner et former des auditeurs internes de la qualité</p> <p>1.13-Mettre les équipements (matériels) de traitement à la disposition des Organisations de producteurs.</p> <p>1.14-Informer sur l'évolution des marchés</p> <p>1.15-Organiser des missions commerciales, prospection de nouveaux marchés, participation à</p>	<p>traçabilité.</p> <p>1.10.1-Il ressort du programme synergie de la filière que le PCDA réaliserait cette activité</p> <p>1.11.1- Nombre de vergers codifié : 278. D'autres sont en cours et le projet dispose des coordonnées GPS de 840 vergers.</p> <p>1.12.1-Un atelier a été animé par le Bureau de conseil spécialisé Bioscope (Sénégal) Nombre de participants : 29 dont 05 femmes</p> <p>1.13.1-Non réalisée,</p>	<p>-Le PCDA devait réaliser cette activité au moins partiellement</p> <p>-Cette activité a été reportée,</p>	<p>formation des producteurs aux techniques par l'OPV (budget à soumettre au financement du Cadre Intégré pour 2008-2009)</p> <p>-Comme prévu par le document de projet, l'extension des superficies traitées est nécessaire, notamment à la zone de Kolondiéba par laquelle les mouches et surtout la cochenille farineuse pénètrent sur le territoire en provenance de la Côte d'Ivoire.</p> <p>-La micro finance est un outil à intégrer dans la stratégie de développement des filières agricoles dans le cadre de la réduction de la pauvreté.</p> <p>-Il est recommandé de mettre en place un mécanisme de financement de la campagne au profit des</p>
--	--	---	--	--	---

		des manifestations commerciales	<p>1.14.1-Non réalisée</p> <p>1.15.1-Un exportateur a été accompagné au Salon Fruit Logistica 2007 de Berlin en qualité de visiteurs</p> <p>1.15.2-Le projet a été invité à se joindre à l'organisation de la participation du Mali au Salon International de l'Agriculture de Paris 2007 : prise en charges de certaines charges communes (communication) et d'un exportateur (Rapport PCDA disponible)</p> <p>1.15.3-Le projet a</p>	<p>faute de ressources.</p> <p>-Réalisée par le PCDA.</p>		<p>femmes pisteurs, maillon essentiel de la filière.</p> <p>-De même, la facilitation de l'acquisition par les exportateurs d'emballages conformes aux exigences est nécessaire pour pouvoir honorer en quantité et en qualité de conditionnement les grandes surfaces en Europe intéressées, à ce jour, par les mangues du Mali.</p> <p>-Les exportateurs doivent mieux s'impliquer dans la deuxième phase de l'accompagnement à la certification.</p> <p>-Les auditeurs internes formés proviennent de toutes les grandes zones de production de mangues et des sociétés d'exportation. La qualification des participants rend</p>
--	--	---------------------------------	--	---	--	--

			<p>appuyé la DNCC pour la participation du Mali au 2^{ème} Salon du commerce équitable d'Aubagne (France) par la prise en charge d'un encadreur et deux exposants (Rapport disponible) .</p> <p>1.15.4-Le projet à participer et à appuyer la DNCC pour l'organisation de la Semaine Commerciale 2007. (Rapport disponible)</p> <p>-Le projet a pris en charge la participation de la Présidente de l'Afrique Agro Export (AFEEX) au Colloque sur la micro finance pour l'Agriculture tenu à Paris du 04 au 06 décembre 2007. (Rapport disponible)</p> <p>-Le projet à appuyer une opération test d'exportation de 80 tonnes de mangues</p>		<p>disponible des compétences nationales en la matière.</p> <p>Le projet recommande vivement l'homologation des produits phytosanitaires sur la mangue par le CSP.</p> <p>-L'impact de la participation aux manifestations est positif, il est recommandé de faire plus d'efforts dans ce sens, le coût de la promotion n'étant pas à la portée des exportateurs maliens.</p>
				A notre initiative un	

			conditionnées en carton sur Nouakchott (Mauritanie).		groupe formel de pays a été constitué pour la réalisation d'actions communs dont la lutte contre la mouche au Sénégal, Mali, Guinée, Burkina Faso et Bénin	
--	--	--	--	--	--	--

II- Performance du projet- Aspect de mise en œuvre

Principaux défis auxquels le projet a dû faire face : étapes importantes de résolution du problème

1. Les ressources initiales du projet (Guichet II) se sont avérées insuffisantes. Le MEIC a décidé d'allouer le reliquat des ressources du projet Appui aux exportateurs de mangues au projet et le second traitement sollicité par les acteurs et les services techniques a été effectué grâce à un appui opérationnel du PNUD à la demande du Ministère de l'Industrie et du Commerce.
2. A défaut de produit phytosanitaire homologué sur les mangues au Mali, le projet a recommandé l'utilisation des produits autorisés dans les pays d'exportation, notamment les pays de l'Union Européenne, principale destination des mangues maliennes.
3. Le Ministre chargé de l'Environnement et le Directeur de l'US AID ont chacun saisi le ministre de tutelle du projet pour demander l'arrêt des opérations de traitement. Les lettres ont été initiées suite à une réunion d'un groupe de personnes sur le sujet. Les raisons évoquées étaient l'absence de produits phytosanitaires homologués utilisables sur le manguier au Mali et la qualité des sociétés de traitement. Le problème soulevé a été résolu lors d'une réunion initiée par le ministère chargé du commerce tenue le 11 avril 2007. Au cours de cette réunion, il a été convenu de continuer le traitement avec l'assistance des services techniques au besoin. L'OPV a continué d'apporter son appui au projet et le Programme Africain sur les Pesticides Obsolètes a été impliqué. De plus, les participants ont été informés que, sur instruction du ministre de l'agriculture, les services techniques de son département devraient élaborer un programme d'accompagnement du projet. Concernant la qualité des sociétés, il a été compris que les allégations étaient motivées par des intérêts personnels. L'absence des produits phytosanitaires homologués sur les arbres fruitiers au Mali est un handicap à lever par le département concerné.

III-Notation des progrès vers les résultats

Pour les effets :

Des changements positifs se sont opérés. Ils portent sur :

- Augmentation des exportations : 292,178% d'augmentation de 2005 à 2007. En effet, le projet a largement contribué à l'augmentation des exportations qui sont passées de 2.915 tonnes en 2005, à 4.521 tonnes en 2006 et à 8.517 tonnes en 2007. L'accompagnement à la certification est la solution à une exigence des grands marchés et donc l'augmentation du volume des exportations.
- Augmentation des prix aux producteurs de mangues : Une prime moyenne de 25.000 à 35.000 FCFA par tonne des mangues issues des vergers traités continue d'être réalisé par rapport aux prix de celles des vergers non traités.
- Avantages de l'entretien des vergers (Bonnes Pratiques Agricoles) compris : engouement des producteurs et des exportateurs pour le projet.

Pour les produits :

- 95% des produits sont réalisés. Les produits non réalisés l'ont été pour, soit faute de ressources, soit parce que, ne pas faire de duplication, le programme synergie a convenu de les faire réaliser par une autre structure impliquée dans le développement de la filière.

IV-Assistance soft non fournie à travers les projets et programme

- Quelles sont les activités clés (s'il en existe) d'assistance soft entreprises par le projet ?
RAS
- Quelles sont les contraintes majeures aux progrès vers l'effet qui nécessitent une assistance soft additionnelle ?
RAS

Proposer les éléments de stratégie d'assistance soft pour l'année à venir

Leçons apprises/enseignements tirés

L'impact positif du projet est dû, entre autres, à la prise en compte des doléances des acteurs de la filière et aussi l'environnement institutionnel dans lequel il est réalisé. La pertinence du projet dans le cadre de la réduction de la pauvreté est démontrée par son impact positif sur le revenu des acteurs de la filière, en l'occurrence les producteurs. Les résultats probants du projet ont contribué à l'acceptation du commerce comme une source de croissance qui peut contribuer à la réduction de la pauvreté. Le projet recommande vivement l'homologation des produits phytosanitaires sur les arbres fruitiers notamment sur la mangue. Le projet a montré la nécessité de procéder à cette homologation.

Il est souhaitable de redynamiser la réunion mensuelle regroupant tous les projets et PTF de la filière.

Pour plus d'efficacité, une souplesse relative des procédures doit être observée dans la conduite du projet car il ne saurait souffrir d'un retard dans la réalisation de certaines activités. En effet, les activités du projet sont liées à l'évolution naturelle (état végétatif des vergers).

Projet : Atlas N° 0045219 –Appui à l’intégration du commerce (Unité de Mise en Œuvre du Cadre Intégré)

Période couverte : Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Performance du projet – Contribution aux résultats stratégiques du SRF

EFFETS	PROGRES VERS L’EFFET	PRODUITS ANNUELS	PROGRES VERS LES PRODUITS	RAISONS SI LES PROGRES SONT EN DECA DES CIBLES	PROGRES DES STRATEGIES DE PARTENARIAT	RECOMMANDATIONS ET ACTIONS PROPOSEES
I-EFFET DU SRF : Appropriation par le gouvernement de la mobilisation et de la gestion des ressources externes	Le cadre institutionnel pour la gestion, le suivi et l’évaluation du projet est mis en place. Recherche de financement auprès des PTF	Réaliser les produits annuels du projet Appui à la commercialisation Activité1 -Formuler des projets -Activité2 Rechercher le financement -Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication 3-Former le personnel du projet 4-Echanger les expériences 5-Prendre contact	Voir le Rapport du Projet 00045216 1.1-Un projet portant sur la production et la commercialisation du beurre de karité de qualité est formulé dans le cadre du PRPE (Coût : 330.419.775 USD) 2.1-La Convention de Financement		-Voir Rapports du Projet 00045216 -1.1.1-Le projet est formulé avec l’assistance du Centre de Commerce International (CCI) -2.1.1-Les partenaires techniques et financiers, en l’occurrence	-Renouveler le cadre de partenariat avec le PNUD dans le cadre de la continuation du projet avec le Cadre Intégré renforcé -Recrutement de personnel et achat d’équipement. -Mise à disposition de bureaux, d’équipement et de matériel -Achat de deux (02) véhicules compte tenu du nombre de projets coordonnés par l’Unité. -Le projet karité est éligible au financement du fonds
II-EFFETS DU						

<p>PROJET</p> <p>Mise en œuvre/ -Assurer la gestion, le suivi et l'évaluation des activités du Cadre Intégré.</p> <p>-L'Unité de Gestion est fonctionnelle et des projets sont présentés aux partenaires.</p> <p>-Mobiliser le financement nécessaire à la mise en œuvre des recommandations de l'EDIC.</p>	<p>L'intégration au Système Commercial Multilatéral est un axe prioritaire d'intervention du CSLP 2007-2011.</p> <p>Suivi du CSLP</p> <p>-</p>	<p>avec le Comité Directeur (Genève)</p> <p>6-Actualisation de la matrice d'actions</p> <p>7-Elaborer la Politique de développement du commerce</p> <p>8-Organiser les réunions du comité de pilotage</p> <p>9-faire le suivi du CSCR</p>	<p>N° CML 6011 01 R - AFD/Mali du 29 mars 2007 est signé</p> <p>Montant : 1,5 millions.</p> <p>2.2-Le projet Industries créatives est financé par l'OIF (Protocole n°ADM/DLC/DDC/Ea/2007-102-031, montant : 51.000 euros).</p> <p>2.3-Le projet Appui à la mise à niveau en matière d'application des normes phytosanitaires est financé par le FANDC (OMC/FAO) N° Convention STDF n° 00044869</p> <p>Montant</p>	<p>-6.1.2- Explication</p>	<p>l'AFD, l'OIF, l'OMC accompagnent le processus. Le financement du projet « Industries créatives » a été mis à la disposition du ministère de la culture en vue de le réaliser.</p> <p>-Actualisation périodique effectuée avec le Secrétariat du Cadre Intégré à l'OMC.</p> <p>-Assistance des organisations</p>	<p>d'affectation spéciale du Cadre Intégré. A cet effet, il est proposé de le soumettre au financement du Fonds multilatéral. Le projet prévoit la création d'emploi, de valeur ajoutée, l'augmentation du revenu avec l'implication du genre (242 femmes)</p>
---	--	---	---	----------------------------	---	--

		<p>- Le projet a démarré le 03 juillet 2007.</p> <p>-Projet Karité finalisé</p>	<p>560.000 USD</p> <p>Le projet a démarré le 03 juillet 2007 (Voir Rapport de la consultante)</p> <p>2.4-Le. gouvernement du Mali s'engage à contribuer pour environ 450.000 USD en vue de la continuation des activités du projet portant sur le développement de la filière mangue.</p> <p>2.5-Le contact est pris avec l'Ambassade de Danemark.</p> <p>3.1-Un agent de l'Unité est formé en gestion des</p>		<p>participantes (CNUCED, OMC, CCI) pour l'élaboration des projets.</p> <p>-Appui financier de l'USAID pour la formulation de deux projets.</p> <p>-Assistance du Centre des Services du PNUD/Mali pour le recrutement des PME.</p> <p>-5.1.0-La Mission Diplomatique du Mali à Genève et le Projet, en collaboration avec le CCI-CNUCED ont organisé une « Journée du Mali » à Genève le 03 décembre 2007 autour de la mise en œuvre du Cadre Intégré au Mali. La Ministre de l'Economie, de</p>	<p>-Procéder à l'actualisation de la matrice par un consultant à prendre en charge par le fonds prévu à cet effet par le Comité Directeur.</p>
--	--	---	--	--	---	--

<p>-Intégrer l'analyse commerciale dans l'élaboration du DSRP.</p> <p>-Evaluer les activités de mise en œuvre du Cadre Intégré en collaboration</p>			<p>projets</p> <p>4.1-Le Coordonnateur a été invité à Bangui (Centrafrique) pour partager l'expérience malienne du Cadre Intégré.</p> <p>-De même, il a participé à l'atelier de Ouagadougou avec les responsables de 17 autres PMA.</p> <p>5.1- Le Point focal national et le Coordonnateur se sont rendus à Genève en mission du 30 avril au 05 mai 2007 auprès du Comité Directeur et les Organisations participantes.</p>	<p>-6.1.1-Sur décision du Secrétaire Général du MIC, l'évaluation des offres fournies au cours des procédures d'une consultation restreinte a été reportée.</p>	<p>l'Industrie et du Commerce effectivement présidée l'évènement, première du genre avec le Cadre Intégré. La vision stratégique du Mali en matière de commerce et de développement a été présentée. Le projet de Rapport est disponible.</p> <p>A notre initiative un groupe formel de pays a été constitué pour la réalisation d'actions communes. (Mali, Guinée, Burkina, Mauritanie, Bénin, Niger)</p>	<p>7.1-L'élaboration de la Politique de Développement du Commerce est une priorité en tant qu'outil de planification efficace. De même le CDMT élaboré par la CPS du département doit être amélioré.</p>
---	--	--	---	---	--	--

avec les Partenaires.			<p>6.1-Non réaliser</p> <p>7.1- TDR élaborés par l'Unité et un consultant est proposé par la CNUCED</p> <p>8.1-Une (01) réunion du Comité de pilotage élargi aux PTF a été organisée.</p> <p>8.2-Cinq (05) réunions du Programme synergie avec les PTF et d'autres</p>	<p>-Le faible nombre de réunions du Comité de Pilotage (institutionnel) est dû au fait que la convocation revient au Cabinet du ministère chargé du commerce.</p>	<p>-Collaboration du MEF</p> <p>-Collaboration du PNUD/Mali</p>	
-----------------------	--	--	--	---	---	--

			<p>projets ont eu lieu.</p> <p>9.1-Autres :</p> <p>-Le projet était représenté</p>	<p>-Indisponibilité du Point Focal national et de l'agent MAECI (Manque de coordination).</p>	<p>8.2.1-Initiative du MIC, l'US AID fortement appuyée par la représentation de Banque Mondiale au Mali. Y ont participé, outre les PTF, le PCDA et TradeMali avec lesquels le projet a établi un programme synergie dans les actions à mener pour le développement de la filière mangue afin d'éviter la duplication et ainsi rationaliser l'utilisation des ressources.</p>	
--	--	--	--	---	---	--

Performance du projet – Aspect de mise en œuvre.

Principaux défis auxquels le projet a dû faire face : étapes importantes de résolution du problème :

1. Suite au départ de l'Assistante Administrative et Financière, le REN a continué d'assister le projet dans l'élaboration des documents financiers sur la base de l'enregistrement comptable fait par la secrétaire.

A ces débuts, la nouvelle Assistante recruté le 27 mars 2007 a souhaité que, conformément aux procédures, la 2^{ème} signature des chèques reste confier au point focal national du Cadre Intégré qui est aussi l'ordonnateur du projet .

2. Depuis le 1^{er} mai 2007, le rôle du Facilitateur étant clairement défini par les instances dirigeantes du Cadre Intégré à Genève, le Coordonnateur propose au département de tutelle de régler la question de l'alternance du Facilitateur que l'USAID avait soulevé.

Notation des progrès vers les résultats

Pour les effets :

- Changements positifs

L'Unité de mise en œuvre du Cadre Intégré est fonctionnelle et a atteint la quasi totalité de ses objectifs:

- les projets du Guichet II sont réalisés ;
- le Projet Appui à la commercialisation est en cours de réalisations et des résultats probants sont obtenus;
- des projets sont formulés ;
- des financements sont acquis ;
- le Cadre Intégré est incorporé au CSLP 2007-2011 : l'intégration au système commercial multilatéral est un axe prioritaire d'intervention et ce à travers la réalisation des actions prioritaires de la matrice.

Pour les produits :

Les produits pour 2007 sont réalisés.

Leçons apprises et enseignements tirés

Sur la base de l'expérience malienne, notamment les résultats obtenus et l'arrangement institutionnel de projet, le Comité Directeur du Cadre Intégré a recommandé la création d'une unité de mise en œuvre dans tous les pays .Cela permet une meilleure visibilité dans la réalisation des actions de la matrice, une synergie des actions et des économies d'échelle par l'approche programme adoptée.

Les capacités de l'unité doivent être renforcée et elle doit bénéficier de plus de souplesse dans les procédures.

La dénomination du projet devrait refléter, ses objectifs, sa mission, à savoir la mise en œuvre du Cadre Intégré, un programme de développement qui va au-delà de la réalisation des projets.

Préparé par : Mohamed Sidibé
Coordonnateur National
Projet Appui à l'Intégration du Commerce
(Unité de Mise en Œuvre du Cadre Intégré)